

Nous avons plusieurs fois attiré l'attention du Comté de Saguenay sur la perte de \$800 qu'il faisait annuellement en n'organisant pas une société d'agriculture. Nos remarques ont été comprises et nous voyons que le projet de loi de son représentant, M. Price, a pour but de remédier à cet état de choses en unissant les deux comtés pour les fins agricoles et en donnant ainsi droit à une allocation annuelle de \$1600.

L'honorable Procureur-Général en proposant une législation au sujet du fermage et du bornage des biens ruraux dans le Bas-Canada, va rendre un grand service à l'agriculture. Tous les propriétaires savent les difficultés incessantes qui existent avec les fermiers dans toute l'étendue de la province. Une bonne loi aurait l'effet d'aider beaucoup à l'adoption d'une culture améliorante. Nous reviendrons sur ces projets de loi au moment où ils se développeront devant la Chambre.

LES SUCCÈS ET LES ABUS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Nous recevons de notre Correspondant de St. Eustache un excellent article sur les succès et les abus des sociétés d'Agriculture que nous nous empressons de soumettre à la discussion. La discussion soulevée est pleine d'intérêt et nous aimerions à voir nos agriculteurs les plus distingués entrer en lice pour appuyer ou combattre de leur expérience les opinions émises à ce sujet. Pour nous, dès longtemps, nous avons donné notre manière de voir sur l'emploi des fonds des sociétés d'Agriculture. Nous avons lieu de croire que nos réflexions ne seront pas sans résultat et que bientôt la Chambre d'Agriculture fera une obligation à chaque société d'employer ses fonds de la manière la plus avantageuse pour le progrès général. Voici en reste l'article de notre Correspondant.

Mr. le Rédacteur de la Revue Agricole, Vous permettrez à un ami sincère de l'Agriculture de profiter de l'appel tout-à-fait cordial que vous faites à tous les agriculteurs de vous envoyer des appréciations sur les succès ou les abus qui peuvent exister dans chaque société d'Agriculture, pour vous faire les quelques remarques suivantes concernant la mauvaise organisation de quelques-unes de nos sociétés, et l'usage inefficace que l'on y fait de la généreuse allocation offerte annuellement par le Gouvernement pour promouvoir non-seulement les intérêts particuliers de quelques individus, mais le progrès de l'agriculture en général.

Je crains que le noble but du Gouvernement, en dotant nos sociétés d'une somme considérable n'ait été généralement mal compris. La preuve évidente de ce quiproquo nous est malheureusement établie et mise trop souvent devant les yeux, chaque année, dans la distribution des prix accordés. Les concurrents heureux trouvent trop souvent dans la personne des juges, soit des amis dévoués, soit des hommes assez peu clairvoyants pour ne pouvoir distinguer ceux qui sont dignes de récompense de ceux qui ne le sont pas. En en not l'allocation du Gouvernement jointe aux souscriptions des sociétés représentent pour un certain nombre d'individus un gâteau auquel chacun voudrait mordre, mais qui le plus souvent est

escamoté par les plus avides et les plus rusés.

Je ne veux pas combattre le principe de récompenser par des prix nos cultivateurs les plus méritants et les plus distingués, car ils doivent être couronnés publiquement et d'une manière tout-à-fait spéciale : mais je maintiens que le mode adopté par quelques sociétés dans l'emploi des deniers du Gouvernement, est défectueux, et ne rend aucun service à l'avancement de l'agriculture, et voici pourquoi. C'est qu'au lieu de destiner un tiers ou la moitié des argents de la société à l'achat de graines fourragères, d'instruments d'agriculture perfectionnés et d'animaux reproducteurs, on distribue invariablement ces sommes en espèces, quelquefois à un petit nombre de personnes, dont elles arrondiront le plus souvent une bourse, nullement disposé à faire le plus léger déboursé en faveur de l'agriculture, au grand détriment du bien général ; quelquefois à des individus favorisés de la fortune et disposés à faire de larges sacrifices ou à d'autres possédant des notions justes sur l'agriculture. Ceux-ci vu leur supériorité se partagent ordinairement les sommes votées, offertes en prix, à l'ébahissement de leurs confrères découragés, qui faute de moyens ne peuvent lutter avantageusement avec eux, et se trouvent par ce fait même, privés de l'ambition qu'ils auraient eue, de changer leur mauvais système de culture, d'améliorer leur bétail.

De plus je soutiens fermement qu'il n'est pas juste que des sommes votées à l'encouragement de l'Agriculture soient employées à d'autres fins que celles auxquelles elles sont destinées. La logique et la saine raison s'opposent complètement à ce que ces argents soient employés à payer des dettes contractées chez le marchand ou à en faire un usage qui n'est pas en rapport direct avec l'avancement de l'Agriculture. L'intention du Gouvernement, si je le comprends bien, est de placer en la garde de celui qui s'est rendu digne d'être le dépositaire du prix dont on l'a honoré, un certain montant qu'il doit faire fructifier. Le dépôt mis entre ses mains doit être employé à corriger un système de culture peu avancé ou rétrograde, en tous cas toujours susceptible de modifications avantageuses et d'améliorations. Le but est de mettre devant les yeux des cultivateurs arriérés et indolents, des exemples et des modèles frappants qui puissent servir à réveiller chez eux leur assoupissement et leur manque d'énergie, de manière à favoriser incessamment le progrès de l'Agriculture.

Quel est donc le moyen certain d'obvier à ce mal et de donner une heureuse efficacité à ces sommes données gratuitement aux diverses sociétés d'Agriculture par le Gouvernement, afin de parvenir à atteindre le but auquel il vise, et ne pas dépenser inconsidérément un don destiné à promouvoir et élever la branche agricole ? Le remède selon moi n'est pas difficile à trouver, car le mal prend sa source dans la trop grande latitude que la Chambre d'Agriculture laisse aux sociétés, de disposer à leur guise de leur allocation. Ces sociétés sont quelquefois composées d'hommes sans expérience et sans énergie, qui se complaisent à flatter le terrible préjugé de la routine au lieu de faire des efforts pour le déraciner. Ils se soumettent en es-